



# SORTIES SKI-SURF DU MERCREDI

Chers Parents,

Dans le cadre des activités sportives et conviviales du mercredi après-midi, nous proposons **aux élèves du Primaire (CM1-CM2), Collège (toutes classes) et Lycée (pour les classes libres 2<sup>es</sup> 2 et 5 - / 1<sup>es</sup> ES 3 / 1<sup>ère</sup> S4 SVT ; TES1 / TES3)** des sorties « ski alpin » ou « surf » (**pas de débutants première expérience !!!**).

Nous vous remercions de bien vouloir lire avec attention les informations concernant ces sorties et pour ceux qui seraient intéressés **de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à l'accueil accompagné du règlement (par chèque, à l'ordre de l'A.A.E.S.L. - Saint Michel ski du mercredi) pour les 5 sorties.**

**LIEU : LA CLUSAZ (74)**

**FREQUENCE : 5 sorties au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre, le mercredi après-midi.**

**DEPART : 12 h 45 précises dans la cour de Saint-Michel.**

**RETOUR : 17 h 30 environ dans la cour de Saint-Michel.**

**DATES : Les mercredis : 4, 11, 18, 25 janvier et 1<sup>er</sup> février 2017.**

*Les sorties annulées seront reportées 8 février et 8 mars).*

**MODE DE TRANSPORT : Autocar.**

**PARTICIPATION FINANCIERE : 102,00€**

① Transport (**non remboursable**), prix forfaitaire pour les 5 sorties : **59,00 € (inchangé)**

② Forfait de ski pour les 5 sorties : **43 €**



T.S.V.P.

←----- BULLETIN D'INSCRIPTION ----->

Je soussigné(e) M.-Mme.....Père, Mère ou tuteur

de.....en classe de..... **autorise** mon fils, ma fille à participer aux 5 sorties « ski alpin-surf » organisées par St-Michel, qui se feront en autocar au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre, **déclare qu'il ou elle est couvert(e) par une assurance responsabilité civile et individuelle accident !**

**règlement : 59,00 € (Transport) + 43 € (Forfaits) = 102,00 €**

**en cas d'accident**, j'accepte que mon enfant soit conduit au centre hospitalier de la Région d'Annecy

**Numéro de téléphone où me joindre le mercredi Après-midi :** \_\_\_\_\_

**Mr ou Mme ..... accepte de participer à l'encadrement des jeunes :**

OUI  NON si oui, merci de nous indiquer vos dates disponibles pour l'ensemble des sorties :

4 janvier	11 janvier	18 janvier	25 janvier	1 février

**Nous avons pris connaissance du règlement joint et l'acceptons dans son intégralité.**

**OBLIGATOIRE !** N° de portable de l'élève (3<sup>o</sup> à BTS):  
06 \_\_\_\_\_

A..... le.....

**Signatures des Parents**

**Signature de l'Elève**

## IMPORTANT :

- En cas d'absence justifiée et si l'accueil est prévenu **avant 10 heures le mercredi (même pour les élèves absents les jours précédents)**, les frais liés aux activités (sauf transport) seront remboursés en fin de saison, sur la dernière facture.
- Le règlement est à effectuer uniquement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **AAESL SAINT-MICHEL ski du mercredi**, pour **le 14 décembre 2016** et le déposer à l'accueil, accompagné du bulletin d'inscription dûment rempli, sous enveloppe sur laquelle il sera mentionné : **Le nom, le prénom et la classe du (ou des) participant(s)**.

Les parents ayant deux enfants en collège ou primaire peuvent bénéficier d'un tarif dégressif de transport s'ils en font la demande et si leur situation financière ne permet pas d'assurer les 2 inscriptions. Une discrétion totale vous est assurée.

## Consignes pratiques et règlement valables pour les sorties de ski du MERCREDI

**HORAIRES :** Départ des cars à **12 h 45 précises** dans la cour de Saint-Michel pour **La Clusaz**  
Retour vers **17 h 30** dans la cour de Saint-Michel

Les élèves qui ont cours le mercredi matin peuvent déposer leur matériel dans le foyer des cadets.

**(Casque obligatoire, skis, bâtons, chaussures, sacs, etc...).** Cette salle sera fermée à clef à partir de 8h10 et ouverte à nouveau à 12h00. **Pas d'arrêt entre La Clusaz et Saint-Michel.**

**REPAS :** **Pour les collégiens et lycéens**, possibilité de prendre au réfectoire un repas froid apporté le matin ou un repas réservé selon le mode habituel (prévenir le préfet pour les collégiens).

**PARENTS :** **Nous vous demandons de ne pas stationner devant le portail, ni à côté, ni en face afin de permettre aux cars de rentrer dans la cour de l'établissement. PARKING SUR LE PLATEAU SPORTIF.**

**DISCIPLINE :** Nous vous rappelons quelques consignes et attitudes à observer dans le car et sur les pistes :

- \* Les élèves skient **uniquement sur les pistes indiquées en début de sortie (hors-piste strictement interdit)**.
- \* Les élèves de **CM1, CM2, 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>** seront répartis par niveau et skieront avec des responsables adultes (professeurs ou éducateurs ou animateurs ou parents). **Port du casque obligatoire pour les élèves !**
- \* Les élèves de **3<sup>es</sup> et lycéens** skieront par groupe de 3 minimum merci d'inscrire leur numéro de portable sur le coupon d'inscription (en cas d'accident, l'un va prévenir un responsable, l'autre reste près du blessé).
- \* Nous nous séparerons des élèves qui créeraient un danger à autrui ou à eux-mêmes, par leur comportement (vitesse, sauts de bosses etc...). Nous attendons également une attitude dans le car conforme aux règles élémentaires de savoir-vivre. Le règlement de Saint-Michel s'applique à ces sorties.

**ANNULATION :** Les décisions d'annulation de la sortie se prennent **au plus tard à 10h00 le matin et seront annoncées sur le site de St Michel**, rubrique «Actualités» en 1<sup>e</sup> page et par voie d'affichage. Nous précisons toutefois que l'activité ski se pratique en hiver et il arrive qu'il fasse froid, que le ciel ne soit pas bleu et que la neige ne soit pas toujours douce... il faut faire avec...

